

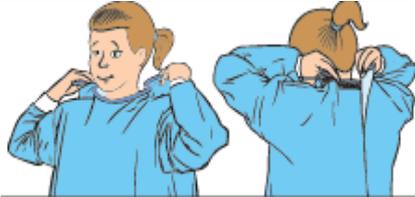
Mesures d'hygiène pour les patients « cas possibles » ou confirmés

Les **mesures d'hygiène à mettre en œuvre** sont, en plus des précautions standard, les précautions complémentaires de **type « contact » et « Gouttelettes »**.

- **Pour le patient** : après friction des mains avec une solution hydroalcoolique, lui demander de revêtir un masque chirurgical (si besoin de le déplacer de sa chambre) et l'informer de la nécessité des mesures de protection devant être prises.
- **Pour les soignants d'un patient classé « cas possible » ou « cas confirmé »**, ajouter aux précautions standard, les précautions complémentaires de type « Gouttelettes » ainsi que de type « Contact », selon les modalités suivantes :
 - **Le port d'un masque chirurgical** en vérifiant son ajustement au visage pour tout soignant avant d'entrer dans le box ou la chambre
 - **La protection de sa tenue professionnelle par un tablier à usage unique** (réalisation de soins mouillants ou souillants)
 - **Une surblouse à usage unique** (manche longue) : pour les soins à risque d'aérosolisation
 - **La prévention d'une éventuelle projection dans les yeux** par le port systématique de lunettes de protection
 - **La réalisation avec une rigueur absolue des gestes d'hygiène des mains** par friction hydroalcoolique
 - **Les indications du port de gants à usage unique restent limitées aux situations de contact ou de risque de contact** avec du sang, des liquides biologiques, une muqueuse ou la peau lésée
 - **L'élimination de ces équipements de protection individuelle (EPI) en DASRI si filière existe. A défaut les mettre en DAOM** (double sac) avant la sortie du box ou de la chambre, sauf pour les lunettes et le masque chirurgical qui seront retirés après la sortie du box ou de la chambre.

La réalisation d'une **désinfection rigoureusement respectée** :

- Des dispositifs médicaux qui ne seraient pas dédiés, dès leur sortie de la chambre
- De l'environnement proche du patient (sa chambre) *a minima* quotidiennement selon la technique et avec produit détergent désinfectant virucide, répondant à la norme NF EN 14476 (le soignant en charge de cette désinfection doit respecter les recommandations de protection).

ORDRE D'HABILLEMENT		
Avant d'entrer dans la chambre		
1	<p>HYGIENE DES MAINS Réaliser une friction hydro-alcoolique des mains</p>	
2	<p>MASQUE CHIRURGICAL Mettre un masque chirurgical en vérifiant l'étanchéité au visage pour s'assurer de la bonne mise en place du masque</p>	
3	<p>LUNETTES Mettre des lunettes de protection</p>	
4	<p>SURBLOUSE Revêtir une surblouse à usage unique à réserver pour les soins à risque d'aérosolisation</p>	
5	<p>TABLIER Revêtir le tablier à usage unique si soins mouillants /souillants (à mettre sur la surblouse si celle-ci est indiquée)</p>	
6	<p>HYGIENE DES MAINS Réaliser une friction hydro-alcoolique des mains</p>	
<i>Seulement si risque de contact avec des liquides biologiques, une muqueuse ou la peau lésée</i>		
<p>Dans la chambre au plus près du soin, port de gants à usage unique dans le cadre des précautions standard Reste limité aux situations de contact ou de risque de contact avec du sang, des liquides biologiques, une muqueuse ou la peau lésée.</p>		

Retrait des gants	
<p>A réaliser dès la fin du soin A changer si nécessaire entre 2 soins Chaque retrait doit être immédiatement suivi d'une friction hydro-alcoolique des mains</p>	

ORDRE DE DESHABILLAGE	
AVANT DE SORTIR DE LA CHAMBRE	<p>HYGIENE DES MAINS Réaliser une friction hydro-alcoolique des mains</p>
	<p>RETRAIT SURBLOUSE ET TABLIER Retirer la surblouse à usage unique et la jeter en DAOM ou en DASRI si la filière existe</p>
	<p>HYGIENE DES MAINS Réaliser une friction hydro-alcoolique des mains</p>
SORTIR DE LA CHAMBRE	
HORS DE LA CHAMBRE	<p>RETRAIT DES LUNETTES Retirer les lunettes de protection pour être désinfectées</p>
	<p>RETRAIT DU MASQUE CHIRURGICAL* Retirer le masque chirurgical et le jeter en DAOM ou en DASRI si la filière existe</p>
	<p>HYGIENE DES MAINS Réaliser une friction hydro-alcoolique des mains</p>

*Rappel : le masque chirurgical peut être maintenu en place chez le soignant, sous réserve de ne pas être manipulé et en respectant scrupuleusement les gestes d'hygiène des mains (FHA)